

M. CANNON: C'est un changement de tracé.

L'hon. M. REID: Et il y a également une autre somme de \$249,248 affectée à une entreprise de même nature. Les travaux auxquels mon honorable ami fait allusion sont peut-être compris dans l'un des gros crédits en question.

M. DENIS: On est à faire construire en ce moment à Joliette un pont qui a été en partie détruit au mois de mars dernier.

A cause de la destruction partielle de ce pont, les trains du Nord-Canadien n'ont pu voyager entre Montréal et Québec pendant deux ou trois jours. Les entrepreneurs sont W. M. Fletcher et compagnie, et le ministre doit en connaître quelque chose.

L'hon. M. REID: Cela est débité à l'exploitation, et ce n'est pas voté par le Parlement. Cela viendra dans le total des recettes et des dépenses des chemins de fer nationaux canadiens.

M. DENIS: Ce crédit de \$50,000,000 est pour des travaux de construction et d'amélioration. Est-ce que la reconstruction d'un pont se trouve comprise dans l'article de dépense relatif à la construction et à des améliorations. Si le ministre me dit que dans cet article, n'est pas compris le pont qui dans le moment se construit à Joliette, il est entendu que j'accepterai sa parole.

L'hon. M. REID: Si l'ouvrage ne consiste que dans la réfection du pont, de manière à le rétablir tel qu'il était auparavant, cela serait débité à l'exploitation. Si le pont devait être plus grand, plus coûteux, on le comprendrait dans la mention des améliorations. Le pont dont parle mon honorable ami est visiblement compris dans l'exploitation.

Je désire maintenant répondre à une question qui m'a été faite relativement à la Saskatchewan. Nous voulons poser des rails là où le nivellement est déjà fait, ou va se faire par marché. Dans la Saskatchewan, il se fait des travaux aux endroits ci-après: de Peebles à Lampman de l'embranchement de Thunder-Hill à Melfort au nord-ouest, de Melfort à Humboldt; de Prince-Albert à Swift-Current.

M. CAMPBELL: Que se fait-il cette année à l'occasion de ces chemins?

L'hon. M. REID: La voie a été établie, et l'on se propose de mettre des rails sur toute la longueur possible. Il y a de Prince-Albert à Swift-Current 10 milles .07 de rails à poser jusqu'à un endroit que l'on

appelle Neidpath. Il y a ensuite Luck-Lake, et aussi Alsack au sud-est.

M. CAMPBELL: Peut-être que le ministre gagnerait du temps s'il voulait bien donner les détails des travaux à faire sur ces lignes.

L'hon. M. REID: Sur l'embranchement de Thunder-Hill, il reste encore 30 milles à faire, et 54 milles de Melfort à Humboldt; à Swift-Current, pour aller jusqu'au mille 109, il y a 35 milles à faire et à Luck-Lake, 28 milles.

M. KNOX: Il doit y avoir une erreur au sujet de la ligne qui va à Humboldt; sauf le balastage cette partie est déjà terminée.

L'hon. M. REID: Oui, 54 milles à balaster. J'ai ici un autre état relatif à la Saskatchewan, et je crois que c'est le bon:

De Peebles à Lampman, lorsque les présentes entreprises seront achevées, le terrassement aura été fait jusqu'au 20e mille. Sur ces 20 milles les rails ne sont pas posés.

L'embranchement de Thunder Hill...

M. DAVIS: N'a-t-on pas l'intention de poser les rails?

L'hon. M. REID: Je donnerai ce renseignement dans le cas de chaque ligne que je mentionne.

L'embranchement de Thunder-Hill. Thunder-Hill-Junction est le point de départ. Lorsque seront terminées les entreprises actuelles, le nivellement se trouvera fait jusqu'au 118e mille. La voie se trouvait faite jusqu'au 30e mille le 31 décembre 1920. Il reste encore 17 milles de rails à poser pour un achèvement de la voie jusqu'à Thunder-Hill-Junction.

Nord-est de Milford. Lorsque les entreprises actuelles seront terminées le terrassement se trouvera fait jusqu'au 30e mille. Il n'y a pas de rails de posés.

De Melfort à Humboldt. Point de départ, Melfort. Lorsque les présentes entreprises seront exécutées le terrassement aura été fait jusqu'au 54e mille. Pas de rails de posés ici.

Nord-est de Prince-Albert. Lorsque les voies actuelles seront terminées, le nivellement aura été fait jusqu'au 20e mille. Les rails ne sont pas posés.

Prolongement de Swift-Current. Lorsque les présentes entreprises seront terminées, le nivellement se trouvera fait jusqu'au 120e mille. La voie se rendait jusqu'au 109e mille le 31 décembre 1920. Lorsque les entreprises actuelles seront terminées, le nivellement se trouvera fait jusqu'au 30e mille. Ici, la voie est posée jusqu'au mille 19.07. Il reste encore à faire quinze milles de terrassement.

Au sud-est d'Alsask, à partir d'Elrose-Jonction, 148 milles lorsque seront terminées les entreprises de nivellement. Il y a 148 milles de voie sur ce chemin.

Au sud-est d'Eston, à partir d'Eston, il y aura 35 milles de nivelés lorsque seront finies les entreprises de nivellement. Aucune voie n'a été posée ici.

De Turtleford à Meeting-Lake, à partir de Turtleford, 23 milles de nivellement une fois